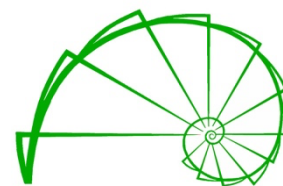


SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE 1

SSIAP 1 – MODULE COMPLEMENTAIRE

Le SSIAP 1 assure la prévention et la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH). Il doit avoir suivi la formation correspondante et satisfaire aux épreuves de certification, conformément à l'arrêté du 2 mai 2005.



GPS FORMATION

La certification professionnelle SSIAP1 Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personne, Code RS 1399 est certifiée par le Ministère de l'Intérieur.

Les objectifs pédagogiques sont d'obtenir le diplôme SSIAP1 par équivalence, acquérir les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue de l'emploi SSIAP1.

Délais d'accès : Selon places restantes : 20 jours

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité ou contre-indication médicale

Durée de validité

Le SSIAP 1 est valable **36 mois**. A l'issue de ces 3 ans, le titulaire du SSIAP 1 devra effectuer :

- Un **recyclage** : si la validité du SSIAP 1 est inférieure à 3 ans à compter de la date d'obtention du diplôme et qu'il peut justifier de 1607 h d'activité en tant que SSIAP 1 sur les 36 derniers mois.
- Une **remise à niveau** : si la validité du SSIAP 1 est supérieure à 3 ans à compter de la date d'obtention du diplôme ou qu'il ne peut justifier de 1607 h d'activité en tant que SSIAP 1 sur les 36 derniers mois.

Modalités pédagogiques : synchrone alterne en présentiel :

méthode affirmative vise à la transmission du savoir au stagiaire, soit expositive (cours en salle) soit démonstrative en associant explication et démonstration sous forme d'ateliers.

méthode expérientielle vise à confronter le stagiaire à la réalité de ses représentations ou de difficultés rencontrées pour l'amener à rechercher les solutions.

méthode interrogative vise à s'appuyer sur les réponses du stagiaire pour l'amener, par déduction ou par induction, à découvrir les connaissances à acquérir (étude de cas).

Moyens pédagogiques

- Ordinateurs et Vidéoprojecteurs
- PC de sécurité
- SSI de catégorie A
- Bac à feu écologique
- Documents audiovisuels
- Supports de cours individuels
- Exposés / débats
- Travaux pratiques et mises en situation

Évaluations

L'évaluation des acquis conditionné par le suivi de l'intégralité du parcours pédagogique.

Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants.

Certification

Une attestation de suivi de stage délivrée par le Centre de formation

Documents de synthèse remis aux stagiaires

Diplôme par équivalence reconnu par le Ministère de l'Intérieur, délivré par le Directeur Département des Services Incendie et de Secours ou son représentant.

DUREE

43h30

PRE-REQUIS

Être titulaire du SST ou PSE 1 ou PSC 1 en cours de validité
Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie

LIEU

Dans votre entreprise ou dans nos locaux

PUBLIC

12 stagiaires maximum
Les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre ou de l'air, des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers.

LEGISLATION

Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH

HABILITATION

Centre agréé par la Préfecture de Vendée n° agrément 0011



GPS FORMATION

5 bis rue Marcel Dassault – Olonne sur Mer - 85 340 Les Sables d'Olonne

SASU au capital de 3 000 € - La Roche-Sur-Yon N° Siret 881 851 463 00011 – APE 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro n° 52850 223 785 auprès du Préfet de région Pays de la Loire

N° CNAPS FOR-085-2025-11-24-20200 740 905 n° ADEF: APS 42019-8520092301 APAVE n° 222119

www.gps-safi.fr email : direction.gpsformation@gps-safi.fr

Mise à jour le 14 juin 2022

Programme de la formation SSIAP 1 - Module Complémentaire

Contenu pédagogique

Sécurité incendie

- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH

Installations techniques

- Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

Rôle et missions des agents de sécurité

- Connaître les limites de son action

Concrétisation des acquis

- Visites applicatives

Contact informations pédagogiques / Référent handicap

François PAPIN : Responsable d'exploitation – direx.gpsformation@gps-safi.fr

Anthony GREFF : Responsable pédagogique – formation@gps-safi.fr

Téléphone : 09 81 85 86 28

Tarifs

Tarif individuel (formation en présentiel dans vos locaux quel que soit l'effectif entre 4 et 12 stagiaires) dans nos locaux : 960,00 € (exonération de TVA, article 261 du Code Général des Impôts)

